

M. WALSH: Je présume que nous allons parler des Lignes aériennes transcanadiennes lorsque nous en arriverons au rapport?

Le PRÉSIDENT: Nous avons un rapport spécial là-dessus. Adopté. Compagnies constituant le réseau de l'Etat canadien—Adopté. Tonnage productif par denrées—années 1937-1936—Adopté.

L'hon. M. STEWART: Simple question de compte rendu. Ceci est la liste des compagnies du réseau actuel du Canadien-National?

Le PRÉSIDENT: Oui.

L'hon. M. STEWART: J'ai pensé qu'on aurait peut-être pu inclure là-dedans la part d'intérêt dans les Lignes aériennes transcanadiennes.

M. COOPER: Cela figure à la page 21.

L'hon. M. STEWART: Page 21?

M. COOPER: Oui, filiales.

L'hon. M. STEWART: Je me demandais si cela n'aurait pas dû trouver place dans cette annexe.

Le PRÉSIDENT: Il en est question dans un rapport spécial.

L'hon. M. STEWART: Nous avons maintenant 99 compagnies. Pourquoi ne pas en prendre une de plus et faire la centaine? Je ne sais si cela devrait être là ou non. Quelle est l'idée, monsieur Cooper? Cela devrait-il ou non trouver place dans cette annexe?

M. COOPER: On désirait faire un rapport distinct pour cela et l'exclure du compte consolidé des chemins de fer Nationaux.

L'hon. M. STEWART: Oui?

M. COOPER: Les compagnies figurant à la page 22 sont celles qui font partie du réseau consolidé. Celles de la page 21 sont celles dans lesquelles nous avons une part d'intérêt mais qui ne figurent pas dans l'état consolidé.

M. McKINNON: Cela figure séparément sous le titre de Lignes aériennes transcanadiennes.

L'hon. M. STEWART: Oui, comme annexe séparée.

Le PRÉSIDENT: Inventaire du matériel. Adopté.

M. HEAPS: A-t-on commandé du nouveau matériel pour 1938?

M. HUNGERFORD: Oui.

M. HEAPS: Je me demande justement, monsieur le président, si en commandant du nouveau matériel le gouvernement ou la direction des chemins de fer ne pourraient pas se préoccuper de fournir à leurs propres usines autant d'ouvrage que possible, au lieu de le passer à des compagnies privées.

Le PRÉSIDENT: Y compris Mont-Joli.

M. HEAPS: Que dites-vous?

Le PRÉSIDENT: J'ai dit, y compris Mont-Joli.

M. HEAPS: Je ne sais pas de quoi il s'agit...

M. HUNGERFORD: Je crois que nous l'avons fait, monsieur Heaps.

M. HEAPS: Eh! bien, il y a des plaintes continuelles, monsieur le président, qui viennent à tous les députés de la Chambre, j'imagine, parce que bien des commandes qu'on donne à des compagnies privées pourraient tout aussi bien et à aussi bon marché être remplies par les usines des chemins de fer. Je crois qu'il arrive souvent des plaintes aux députés à cet égard, et lorsque nous constatons que de grandes quantités de matériel sont affermées, si je puis dire, à des compagnies privées, je me demande souvent pourquoi les usines des chemins de fer, à Transcona et ailleurs, n'auraient pas une plus large part des commandes du matériel nécessaire au fonctionnement du National-Canadien.

M. HUNGERFORD: Il n'y a pas eu de changement de politique depuis bien des années.